Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE
PRÉSIDENCE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Papeete, le 04 novembre 2014

INFORMATION MEDIAS

Réunion du comité de pilotage du « troisième instrument financier » au Haut-Commissariat de la République en Polynésie française

Le comité de pilotage du « troisième instrument financier » s'est tenu le lundi 03 novembre 2014, au Haut-Commissariat de la République en Polynésie française.

Placé sous la coprésidence du Secrétaire général du Haut-Commissariat et du Ministre de l'équipement, de l'aménagement et de l'urbanisme, des transports intérieurs et de l'environnement, ce comité de pilotage a permis d'enrichir la programmation 2014 de sept nouveaux projets qui feront l'objet d'une seconde tranche d'engagements.

La programmation 2014 du « troisième instrument financier » compte désormais 93 projets d'investissements qui se répartissent de la manière suivante :

- 63 aménagements routiers ;
- 4 aménagements aéroportuaires ;
- 17 aménagements de défense contre les eaux ;
- 9 aménagements maritimes.

Ces projets concernent, par exemple :

- la mise à 2X2 voies de la RT2 entre Papeete et Arue (885 millions de francs pour tranche 2) ;
- l'aménagement et des travaux sur le réseau routier de Tahiti (645 millions de francs) ;
- l'aménagement de l'échangeur de Saint Hilaire (531 millions de francs) ;
- l'aménagement du carrefour de Taina (238 millions de francs) ;
- la protection du littoral de Faaripo (443 millions de francs) ;
- la réhabilitation de la marina de Maupiti (221 millions de francs)
- le contournement routier de Viihena à Nuku Hiva (221 millions de francs) ;
- l'élargissement du terre-plein arrière du quai de Hakahau (133 millions de francs) ;
- l'aménagement de la route de la sablière à Hao (77 millions de francs) ;
- le bétonnage de la route de liaison à Rapa (44 millions de francs).

Chaque année, ce dispositif permet de financer 8,6 milliards d'investissements pour réaliser des études et des travaux d'infrastructures ; la contribution de l'État s'élève à 6,1 milliards de francs Cfp.

Le prochain comité de pilotage devrait se réunir en décembre 2014 afin d'étudier la programmation 2015.

Contacts médias